

16 décembre

Les vies scolaires à l'arrêt

Les AED restent encore aujourd'hui parmi les personnels les plus précarisés de l'Éducation nationale. Le temps de service bat des records pour atteindre 41 heures par semaine pour 1400 euros par mois. Les collègues exerçant dans des internats sont payé·es au forfait nuit, c'est à dire à hauteur de trois heures rémunérées pour une nuit complète de travail. En éducation prioritaire un·e AED ne touche que les deux tiers de la prime d'un personnel d'enseignement ou d'encadrement alors que son volume horaire est bien plus conséquent. Cette prime n'a d'ailleurs été versée qu'à partir de 2023 alors que les autres personnels la percevaient depuis 2015.

Trop souvent exposé·es au bon vouloir des chef·fes d'établissements quant au renouvellement de leur contrat, les personnels AED font face à une hiérarchie qui broie et discrimine. La quasi totalité des contrats restent en deçà de trois ans, se limitant à une année renouvelable. Le passage au CDI au bout de six ans est aussi à l'appréciation des personnels de direction. Les collègues ne bénéficient d'ailleurs que de la CDIisation au sein de la structure dans laquelle ielles étaient déjà en poste. Dans ces conditions de nombreux·euses collègues ne sont pas renouvelé·es en raison de leur engagement syndical ou de désaccords avec les chef·fes d'établissement qui formulent leur décision de manière arbitraire.

La création d'un vrai statut de la fonction publique pour les AED

En attendant, la généralisation de contrats CDD d'une durée de 3 ans

Une baisse du temps de travail

Un accès à la CDIisation automatisé au bout de 3 ans d'ancienneté

La comptabilité des heures de nuit en totalité

Une gestion académique des carrières

L'application des coefficients multiplicateurs pour les heures de nuits, de week-end et les jours fériés

Une augmentation des salaires et une grille salariale qui prennent en compte l'ancienneté de service

Le versement de la prime REP/REP+ intégrale avec rétroactivité depuis 2015.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à se mettre **en grève le 16 décembre pour obtenir un vrai statut et de meilleures conditions de travail pour les AED !**